

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1141

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, Mme Corre, rapporteure thématique M. Bies, rapporteur thématique et Mme Chapdelaine, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« citoyenne »

le mot :

« civique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement présenté à l'article 1^{er}.